

VILLE DE ROYAN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 31 JANVIER 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PELTIER représentée par Mme LECOMTE
Mme DOUMECQ représentée par M. GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. LABIA, Mme SERRE

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, Président de séance, ouvre la séance à 19 h 00.

Mme Marie DESCHANP, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de séance.

Après avoir adopté la liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

- d'approuver l'avenant 1 à intervenir avec l'Office Public de l'Habitat à Loyers Modérés de la Charente-Maritime "HABITAT 17", **incluant un article 7 bis** dans la convention de location d'un ensemble immobilier de seize pavillons individuels « cité Guinielle » à Royan
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer ledit avenant.

- d'approuver le bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2010.
- d'annexer ce bilan au Compte Administratif de l'exercice 2010.

- d'allouer une avance de trésorerie de 100.000 € à la régie des Jardins du Monde
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou son Premier Adjoint par délégation, à conclure et signer la convention jointe en annexe, précisant les modalités de versement et de remboursement de cette avance.

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30.000 € à l'association Royan Vaux Atlantique Football Club pour l'année 2011
- d'approuver en conséquence la convention d'objectifs à intervenir
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou son Premier Adjoint par délégation, à conclure et signer ladite convention d'objectifs

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2011.

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
2315 822	- Travaux Bld Garnier	+ 302 000 €	
2313 4142	- Travaux de peinture au Golf	+ 20 000 €	
2313 4143	- Travaux eau et assainissement au Centre Equestre	+ 100 000 €	
1641 01	- Produit de l'emprunt		+ 422 000 €

PREND ACTE

- des débats d'orientation budgétaire 2011 présentés par Monsieur Didier SIMONNET, Adjoint aux Finances :

BUDGET PRINCIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

➤ Evolution 2011/2010

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2011 devraient se situer aux alentours de 34.713.000 €, contre 33.163.000 € au budget primitif 2010, soit une progression globale de 4,67 %.

➤ Remboursement de la dette

L'annuité de la dette 2011, capital et intérêts confondus, s'élèverait à 6.699.000 €, contre 6.935.000 € prévus au budget primitif 2010.

Cette annuité 2011 tient compte de deux impacts sur les intérêts :

- impact estimé de 250.000 € sur le prêt « toxique »
- impact estimé de 259.000 € sur les 7 prêts libellés en francs suisses.

➤ Frais de personnel

Les frais de personnel, évalués à 17.009.000 €, progressent de 259.000 € par rapport aux dépenses réalisées en 2010. Cette augmentation de 1,54 % tient compte, d'une part de la balance des entrées sorties et d'autre part des mesures relatives au déroulement des carrières.

➤ Autres dépenses

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses seront maintenues à leur niveau 2010. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seraient majorées de 1,8 %, à l'exception des subventions à caractère social, qui compte tenu de la conjoncture seraient majorées de 3%.

La provision imposée en 2010 par la Chambre Régionale des Comptes est reconduite. Les dépenses imprévues devraient s'établir à plus d'un million d'euros, pour tenir compte d'un éventuel complément de cette provision.

II – RECETTES

➤ Dotation globale de fonctionnement

La recette prévisionnelle afférente à la Dotation Global de Fonctionnement 2011 s'élève à 6.130.000 €, soit une diminution de 1.61 % par rapport à 2010.

➤ Recettes à caractère fiscal

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- taxe additionnelle aux droits de mutation	1.500.000 €.
- taxe sur l'électricité	607.000 €.

➤ Casino

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 2.631.000 €. Ce total se décompose comme suit :

- prélèvement communal	1.574.000 €.
- reversement par l'Etat d'une partie du prélèvement progressif	563.000 €.
- prélèvement à employer	63.000 €.
- participation à l'effort artistique et culturel	267.000 €.
- loyer	164.000 €.

➤ Dotations de compensation

Les dotations de compensation devraient s'élever à 2.331.730 € et se décomposent comme suit :

- dotation de compensation Taxe Professionnelle versée par l'Agglomération Royan Atlantique :	1.673.730 €.
- compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale :	658.000 €.

➤ Autres recettes

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- revenus des immeubles	2.355.000 €.
-------------------------	--------------

- produits des services	1.575.000 €.
- remboursement par le CAREL du personnel mis à disposition	868.000 €.
- droits de place sur le domaine public	1.020.000 €.

➤ **Impôts directs locaux**

Pour 2011, l'actualisation des bases par l'Etat est fixée à 2 %. Il ne devrait pas y avoir d'augmentation des taux par la commune.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – RECETTES

➤ **Principales recettes**

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée (FCTVA)	644.000 €.
- Taxe Locale d'Equipement (TLE)	385.000 €.
- Amendes de police	115.000 €.
- Subventions	476.000 €
- Amortissements	714.000 €.

soit un total d'environ 2.334.000 €.

II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

Une enveloppe d'investissement de l'ordre de 7.900.000 € pourrait être dégagée dont :

- 593.000 € pour la Halle aux sports,
- 544.000 € pour les travaux dans les écoles et la garderie Jean Papeau,
- 348.000 € pour la deuxième phase de la tranche Notre Dame,
- 302.000 € pour le Boulevard Garnier,
- 205 000 € pour le solde du skate park,
- 350.000 € pour des études (OPAH -opération programmée de l'amélioration de l'habitat-, PLU -plan local d'urbanisme-, ZPPAUP -zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager-, aménagement centre ville),
- 120.000 € pour le centre équestre et le golf de Royan,

- 827.000 € pour le solde TPS Immo Quincaret,
- de l'ordre de 3.000.000 € pour les VRD (voirie réseaux divers) et bâtiments.

BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 2.357.000 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le déficit d'investissement devrait se situer à 3.211.000 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 4.920.000 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 6.366.000 € et de 4.657.000 € en recettes.

BUDGET EAU POTABLE : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2011 devraient se situer aux alentours de 243 000 €.

➤ Les principales dépenses sont :

- Le syndicat de CHENAC : 63 500 €
- Les intérêts de la dette : 49 131 €
- Les frais d'études et honoraires : 64 750 €
- Remboursements des frais de gestion, du suivi des dossiers et de la surveillance des travaux : 65 000 €

II – RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2011 devraient se situer aux alentours de 732 000 €.

Celles-ci sont composées principalement, de la part communale sur l'eau pour 725 000 € et de la redevance d'occupation du domaine public pour 6 600 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – RECETTES

➤ Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

- Emprunt	120 000 €.
- L'autofinancement	555 489 €.
- Amortissements	87 416 €.

soit un total d'environ 762 905 €.

II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 600 000 € consacrés au renouvellement des branchements plomb.
- 100 000 € pour des travaux de bâtiments (Dôme du château d'eau de Belmont, unité de désinfection par rayonnement ultraviolet de Chenac...)

BUDGET EAU POTABLE : EXCEDENTS ET RESTES A REALISER

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement devrait se situer à 106.000 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement devrait se situer à 335.000 €.

L'excédent de fonctionnement capitalisé devrait se situer à 684.000 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont de 1.218.000 € et de 200.000 € en recettes (emprunt).

DECIDE

. d'attribuer la subvention suivante :

Article 657.37 Fonction 950

- | | |
|--------------------------------|----------------|
| ○ Office Municipal du Tourisme | + 330 000,00 € |
|--------------------------------|----------------|

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer des conventions tripartites de vente d'eau en gros à intervenir entre la Ville de Royan :

- et
- | | |
|---|--|
| - la Ville de Saint Georges de Didonne, | le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime |
| - la Ville de Saint Palais sur Mer, | le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime |
| - la Ville de Saujon, | le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime |
| - le Syndicat de Médis-Semussac, | le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime |

REJETTE

par 27 voix contre
et par 3 voix pour

- une motion présentée par le groupe des élus de gauche du conseil municipal « Royan avec Vous » relative au gèle des dotations aux collectivités locales par le gouvernement.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 21 H 35



Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,

Bernard GIRARD